

Communauté de communes du massif du Vercors
Service de facturation eau et assainissement
19 chemin de la Croix Margot, 38250 Villard-de-Lans

Tél : 04 76 95 62 00 | Mail : contact.eau@vercors.org
**Permanences physiques et téléphoniques du lundi au
vendredi de 9h à 12h**

Coordonnées de l'abonné « particulier » :

NOM et prénom :

Date de naissance : / /

Téléphone : _____

e-mail :

Coordonnées de l'abonné « entreprise » :

Dénomination sociale :

N° SIRET : (Joindre un extrait Kbis)

Personne à contacter :

Téléphone :

Renseignements techniques :

Adresse de la propriété/local desservi (branchement) :

Adresse :

Code postal : Commune :

Numéro de compteur (photo obligatoire) :

Index le jour de votre départ : m³
le/...../.....

Relevé par :

Si vous ne pouvez pas relever le compteur, veuillez contacter le service des eaux pour convenir d'un relevé sur place. Une intervention technique peut être facturée le cas échéant.

Renseignements pour la facturation :

- **Pour envoi de votre facture de clôture :**

Nouvelle adresse :

Code postal : Commune :



• **Information sur le nouveau propriétaire :**

Nom du propriétaire actuel : Téléphone :

Courriel :

À transmettre avec la résiliation :

- Relevé de compteur **avec photo obligatoire**
- Acte de vente (si vous êtes propriétaire)
- État des lieux de sortie (si vous êtes locataire)
- RIB (en cas de remboursement)

Rappel :

Tant que votre contrat n'est pas formellement résilié, **vous restez redevable de l'abonnement et des consommations** sur ce compteur. La résiliation sera prise en compte à la date de réception de la présente demande par le service des eaux, sous réserve des éléments fournis. Une facture de clôture vous sera transmise à l'adresse indiquée ci-dessus.

Signature :

Fait à

Le ____ / ____ / ____

Signature de l'abonné (ou des abonnés) précédée de la mention « lu et approuvé » :

(Exemplaire à retourner à la CCMV)

La Communauté de communes du massif du Vercors (CCMV), en sa qualité de responsable du traitement, collecte et traite vos données personnelles pour la gestion du service public de l'eau potable et de l'assainissement (abonnements, facturation, etc.). Ces données sont conservées conformément à la réglementation en vigueur et peuvent être transmises au Trésor Public ou à ses sous-traitants dans le cadre de cette gestion. Conformément au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD), vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'opposition, d'effacement, de limitation du traitement de vos données, ainsi que du droit d'introduire une réclamation auprès de la CNIL. Pour toute question ou exercice de vos droits "Informatique et Libertés", vous pouvez contacter la CCMV (www.vercors.org) et son délégué à la protection des données.